

La ligne désaffectée de métro coûte 180.000 euros par an

CHARLEROI

Près de 2 millions d'euros de dépenses d'entretien pour une ligne de métro qui n'a jamais été mise en service : l'addition est salée pour la Société régionale wallonne du transport (SRWT).

Cette ligne désaffectée, c'est l'antenne est du métro de Charleroi, en direction de Châtelet. Le gros œuvre date des années 80 et 90, il intègre plusieurs stations, et un équipement électrique qui alimente le réseau de la boucle centrale. D'où l'impérieuse nécessité d'en assurer le fonctionnement.

Comme vient de le détailler le ministre wallon des Transports Carlo Di Antonio (CDH), dans sa réponse écrite à la question du député MR Philippe Knaepen, l'incivisme et le vandalisme coûtent cher à la collectivité : le marché public d'entretien conclu pour la période de la mi-2015 à juin 2016 s'élevait à 173.000 euros, soit une facture mensuelle de près de 15.000 euros.

48,6 tonnes de déchets clandestins

Sa mise en œuvre a donné lieu à l'évacuation de 48,6 tonnes de déchets clandestins, l'antenne servant de dépotoir à ciel ouvert. Avec les nuisances que l'on imagine pour les riverains. Et les déversements continuent, selon le TEC qui en a informé sa maison mère.

Des parcelles ont été débroussaillées sur plus de 5.000 mètres carrés, avec une production de cinq autres tonnes de déchets verts. Entre les stations Waterloo et Centenaire, 134 arbres ont dû être abattus.

Au chapitre des réparations ce n'est pas triste non plus : il a fallu remplacer 300 mètres de clôtures volées ou saccagées. Pour protéger le matériel, deux portails de sécurisation ont été installés aux stations Chet et Neuville. Si la mise en exploitation de l'antenne est (52,6 millions d'euros) ne figure pas dans le plan pluriannuel d'investissement du gouvernement wallon elle a été identifiée comme un projet prioritaire d'équipement par le comité de développement stratégique de Charleroi. ■

DIDIER ALBIN



Le Soir Wallonie 15/11/2016, pages 34 & 35

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de Le Soir Wallonie

